ROUBAIX

BECS et ONGLES

On raconte que lorsque les Turcs entrèrent à Constantinople, ils trouvèrent les Grecs discutant entre eux sur la meilleure façon d'accommoder les lapins de gouttière. Les Ottomans les mirent tous d'accord en les passant au fil de l'épée.

Tandis que les Turgotins se chamaillent entre-eux sur l'attitude de leur président Duburcq, pendant la période électorale, les élus socialistes semblent dire derrière leur comptoir : A votre aise, Messieurs ; discutez, discutez. La maison pour l'instant est à nous. Nous allons en profiter, et s'il vous plaît d'entrer dans le giron socialiste, vous serez reçus à bras ouverts et pourvus de grasses prébendes... honorifiques bien entendu. C'est ce qui convient le mieux à vos boutonnières fleuries, si donc le cœur vous en dit ; serviteurs.

Et les radicaux à tour de rôle sont allés faire risette à leurs amis d'extrême gauche.

« Nous sommes vos grands électeurs. Payez-nous ».

« Entendu ! Qu'exigez-vous ? »

« Eh bien, voilà. De par vos principes vous ne pouvez prétendre au moindre petit bout de ruban. Vos troupes crieraient haro. Pour nous, c'est différent. Vous ne pouvez évidemment nous confier le soin d'administrer la caisse municipale. Le voudriez-vous que nous refuserions. Nous ne sommes point gens d'argent. Aux bons écus sonnants nous préférons — c'est notre point faible — tout ce qui procure le décorum. Procurez-nous donc les honneurs. Tenez, vous avez de quoi nous satisfaire. Nous serions très à notre aise dans certaine commission municipale scolaire ; certains d'entre-nous, de par leur compétence feraient excellente figure dans certain comité de perfectionnement de certaine école où notre candidat Duburcq jouit d'une considération indiscutée ».

Et les socialistes — gens avisés et bons enfants — se sont laissé faire. Depuis leur installation à la mairie, ceux qui s'intitulent « radicaux » y ont leurs grandes et petites entrées. On prend même leurs conseils, on écoute leurs avis ; et eux se sentent très fiers d'être ainsi consultés. Ils ne prennent point garde que tôt ou tard les maigres seront mangés par les gras, et que par exemple le citoyen Wattremez est de taille, pour sa part, à en manger trois ou quatre. Il a très bonne dent et passe pour l'une des meilleures fourchettes de Roubaix. Alors ne nous étonnons plus.

Voilà donc les radicaux nantis des postes honorifiques qu'ils convoitaient.

Seul — si nous ne faisons erreur — le président Duburcq a été exclu. Il s'est déclaré fermement anticollectiviste ; de ce fait il est « suspect ». Les socialistes n'aiment pas les gens qui moralement refusent de marcher avec eux.

Quant à ses lettres qui ont fait certain bruit, nous pouvons en parler en toute liberté. Causons-en donc.

Ce qu'on reproche au président Duburcq, c'est son attitude pendant la période électorale ; on ne lui conteste pas le fait d'avoir été candidat. Ce droit est indéniable. Mais on fait grief à M. Duburcq — et non sans raison — d'avoir fait le jeu des socialistes. Les radicaux — malgré leurs théories proportionnalistes à outrance — s'étaient désistés purement et simplement. Certains de leurs candidats violèrent la neutralité pour inviter les radicaux à voter pour les collectivistes. Il était du devoir des autres candidats radicaux, en présence de cette déloyauté — le mot n'est pas de trop — de protester. Ils n'en ont rien fait. On dit même qu'ils furent, la veille du scrutin, soigneusement chambrés pour leur éviter toute incartade. Ceux qui s'intitulent les chefs du parti radical, voulaient avant tout tomber Motte, satisfaire leurs rancunes. Complices des socialistes, ils l'entendaient l'être jusqu'au bout. C'est là contre que proteste M. Duburcq. Mais quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, inconsciemment peut-être, il s'est prêté à la manœuvre qui a abouti à l'avènement des Barbares.

—o—

Revenons maintenant à nos moutons, c'est-à-dire aux socialistes. Nous avions crié gare aux loups et nous avions raison. Les déclarations doucereuses du citoyen-maire Lebas ne nous disaient rien qui vaille. M. Lescouffe, qui vient d'être révoqué en sait quelque chose. Il s'était réjoui à diverses reprises des succès de M. Motte. Il a payé de sa place les pots qu'il n'avait pas cassés, parce qu'il y avait un ami à caser. On a pris, pour justifier la révocation un prétexte qui n'en est pas un. Le tour a été joué, mais la ficelle est par trop grosse pour nier l'iniquité commise.

Ce n'est d'ailleurs pas la dernière.

—o—

Leur tact. Le jour de la revue des pompiers, M. l'adjoint Thérin — préposé à la formation de la jeunesse roubaisienne — crut devoir féliciter un capitaine vétéran des pompiers. Il oublia volontairement, assurément, de faire la moindre allusion au capitaine Macq, qui pourtant a tant fait pour l'amélioration et la transformation du matériel de nos soldats du feu. Ce fut là un manque à la plus élémentaire des convenances. Mais faut-il s'en étonner de la part de ces gens-là.

—o—

Encore un fait dont toutefois nous ne garantissons pas l'authenticité. On assure que l'un des premiers jours qui suivirent leur élection, certains nouveaux élus qui se trouvaient dans les tramways prétendaient n'y point payer leur place.

A la question : Votre billet, monsieur, ils répondirent le plus naïvement du monde : Conseillers municipaux. Mais comme ils ne pouvaient exhiber le coupe-file, ils durent finalement casquer.

Pour eux la question sociale était résolue... par un billet de tramway.

Si non e vero...

Paroisse Saint-Antoine. — Neuvaine préparatoire à la fête de saint Antoine. — Hier matin, a commencé cette neuvaine prêchée par MM. les abbés Devulder et Coddeville, missionnaires diocésains. Les sermons ont lieu le matin à 5 heures 1/2 et 8 h.; le soir, à 8 h. 1/2. Jeudi et vendredi prochain, grande conférence pour tous les paroissiens à 8 h. du soir avec illuminations.

Nous savons que les différents exercices ont été suivis par un grand nombre de fidèles. Nous espérons que les Roubaisiens sauront, comme les années précédentes, se rendre à l'église votive de saint Antoine pour y prier le grand Thaumaturge à qui Dieu ne sait rien refuser.

Voici l'heure des messes et des cérémonies pour aujourd'hui mercredi 5 juin :

Messes à 5 h. 6 h. 1/2, 7 h. 1/2, 8 h. 1/2 et 9 h. ; à 8 h. 1/2, pèlerinage des paroisses du Sacré-Cœur et de St-Louis de Tourcoing et du pensionnat des jeunes filles de la rue de la Redoute, à Roubaix. Messe par M. le Curé du Sacré-Cœur de Tourcoing avec instruction.

A 9 h., pèlerinage des paroisses Saint-Germain, Sacré-Cœur et St-François d'Assise de Mouvaux. Messe par M. le Curé de Saint-Germain. Instruction.

Les Commissions Municipales. — Réunion des 4e et 5e Commissions, le mercredi 5 juin 1912, à 5 heures du soir : Service de l'assainissement : Enlèvement des immondices ; Fournitures d'herbe anglaise : marché de gré à gré, approbation ; Service de l'assainissement : réforme et vente d'un cheval, marché de gré à gré, approbation ; assurance du bâteau n° 1, renouvellement de la police, approbation.

— Réunion des 1re et 5e Commissions, le même jour, à 5 h. 1/4 du soir : Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille : demandes de bourses et de trousseaux, avis du Conseil ; Institution des sourdes-muettes et aveugles de Lille : demande de demi-bourse et de trousseau ; Théâtre d'amateurs, demande de subside ; Théâtres, saison théâtrale 1912-1913.

— Réunion des 6e et 5e Commissions, le mercredi 5 juin 1912, à 6 heures du soir : Fêtes publiques : fourniture de pains de suif, éclairage et fourniture en location des toiles du kiosque à musique, cahier des charges, approbation ; Cimetière : Concessions temporaires et trentenaires, modification et création ; Sapeurs-Pompiers : Fête de Saint Mamert, marché de gré à gré ; Demandes de secours et subsides : Amicale des Arts, Tir Régional et Club Athlétique ; Fédération des Comités de fêtes de quartiers ; Subventions accordées en 1912, désistement du Comité du Moulin, demande de répartition de subside. — 6e Commission : Fête Nationale, élaboration du programme.

Magnifique cadeau de Première Communion : L'Année Liturgique, en 4 volumes, édition Mame, approuvée par 40 évêques. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Conditions publiques des matières textiles. — Mouvement du 27 mai au 1er juin. — Soies, 779 kilos ; Laines peignées, 653.040 ; Laines filées, 132.413 ; Blousses et Laines diverses, 61.517 ; Cotons, Jute, Lin, etc., 106.348. — Total, 954.097 kilos.

Conditionnement, 2.295 opérations ; Titrage, 838 ; Décreusage, 6 ; Dégraissage, 42 1/2.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 24.163 kilos.

Relevés mensuels comparatifs :

Mois de mai 1910. — Soies, 3.857 kilos ; Laines peignées, 3.641.067 ; Laines filées, 709.209 ; Blousses et Laines diverses, 174.829; Cotons, Jute, Lin, 489.918. — Total, 4.010.870. Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 81.718 k.

Conditionnement, 10.180 opérations ; Titrage, 4.252 1/2 ; Décreusage, 28 ; Dégraissage, 357.

Mois de mai 1911. — Soies, 3.505 kilos ; Laines peignées, 3.114.252 ; Laines filées, 709.098 ; Blousses et Laines diverses, 306.681; Cotons, Jute, Lin, 479.493. — Total, 4.613.029. Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 66.654 ; d'Anvers, 10.136.

Conditionnement, 11.544 opérations ; Titrage, 3.984 ; Décreusage, 23 ; Dégraissage, 243 1/2.

Mois de mai 1912. — Soies, 4.432 k. ; Laines peignées, 3.238.326 ; Laines filées, 634.449 ; Blousses et Laines diverses, 253.800 ; Cotons, Jute, Lin, 570.666. — Total, 4.695.173.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 193.464 ; d'Anvers, 5.066.

Conditionnement, 11.474 1/2 opérations ; Titrage, 3.893 ; Décreusage, 31 ; Dégraissage, 223.

Grève des couvreurs-zingueurs. — Il y a plus d'un mois qu'a commencé la grève générale des couvreurs-zingueurs. Un certain nombre de grévistes avaient repris le travail, mais ils viennent de décider de le cesser de nouveau. Ils donnent de cette décision la raison suivante : A leur avis, il existerait entre les entrepreneurs une entente qui consisterait à faire exécuter les travaux urgents par ceux d'entre eux qui ont repris le travail.

Mort en allant au travail. — Mardi après-midi, vers une heure et demie, un ouvrier de la teinturerie-apprêt Motte et Delescluse frères, boulevard de Belfort, passait rue Bernard, se rendant à son travail, lorsqu'il s'affaissa sur la chaussée. Des passants se portèrent à son secours, mais le malheureux râlait déjà et il ne tarda pas à succomber.

Le défunt, Eugène Gonton, était âgé de 65 ans et demeurait à Wattrelos. Son corps a été transporté à la morgue.

Trouvée morte dans son lit. — Depuis cinq jours on n'avait plus vu une rentière, Mme veuve Losseau, née Henriette Antoine, qui demeurait seule au numéro 5 de la rue de la Concorde. Pris d'un funeste pressentiment, des voisins pénétrèrent dans sa chambre et la trouvèrent morte dans son lit. Elle était âgée de 78 ans.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Très joli choix de BOITES pour

1res COMMUNIONS

Thomas Fils, 8, Rue du Priez, Lille

090

du 4 juin 1912

Naissances. — Lucienne Rheel, rue de la Guinguette, cour Esquenet, 7. — Irénée Beniers, rue du Moulin, 3. — Jeanne Delvoye, rue Chanzy, 71. — Eugénie Vydt, rue de l'Epeule, cour Blasin, 13. — Léon Becquart, rue du Vivier, 31. — Georges Moulin, rue Pierre-de-Roubaix, 143. — Jeanne Vanriet, rue Dufiot, 49. — Andrée Cozic, rue Pierre-Dujardin, 12. — André Delerue, rue du Grand-Chemin, numéro 58.

Mariages. — Félix Lorthiois, acheteur de laine, à Croix et Yvonne Plouy, s. prof., rue de Lorraine, 43. — Gustave Watteau, cordonnier, rue St-Jean, 19 et Zulma Beraert, s. p., rue de Denain, 8.

Décès. — Henriette Antoine, 78 ans, rue de la Concorde, 5. — Célinie D'hont, 10 mois, r. de la Guinguette, 1. — Lucien Souris, 1 mois, rue Daguesseau, cour Fontier, 6. — Cyr Dubar, 72 ans, rue St-Louis, 29.

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

de tous modèles chez L. MAIRESSE, 11, rue des Ponts-de-Comines, Lille. Téléphone 1548.

067-4

CROIX

Contributions. — M. Marchal, contrôleur des contributions, se tiendra à la disposition des intéressés demain jeudi, salle du rez-de-chaussée à la mairie, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin pour renseignements et réclamations diverses.

Accidents de travail. — Un terrassier de MM. Vandekerkove et Loof, Léopold Masson, 41 ans, terrassier, sujet belge, a été blessé à l'épaule droite par la chute d'une pièce de bois. 12 jours de repos. Docteur Demoulin.

— Chez Seynave-Dubocage, Marcellin Demarteleire, 17 ans, pilonnier, rue des Roses à Wattrelos, s'est blessé au pouce droit. 15 jours de repos. Docteur Maillard.

Demander à vos fournisseurs l'**ELIXIR** des **PERES CHARTREUX** « Tarragone » : Cordial et Tonique de premier ordre.

060-3

WASQUEHAL

Funérailles. — Mardi à 9 heures et demie, ont eu lieu les funérailles de Mme Gabrielle Lefebvre, née Wagnon, décédée subitement à l'âge de 54 ans.

Le deuil était conduit par MM. Lefebvre père et fils.

L'assistance nombreuse était presque entièrement composée des fermiers de Wasquehal, Marcq, Mouvaux, Bondues, Tourcoing, voire même Linselles et Halluin, avec lesquels les fonctions de vétérinaire mettent M. Lefebvre en rapports suivis. Plusieurs notabilités ont honoré la famille de leur présence. Citons M. Leplat, doyen de Marcq, Me Bigo, notaire, etc.

Après le Service, le corps a été conduit au cimetière de Marcq, où reposent les membres décédés de la famille Lefebvre.

Piqûre. — Un ouvrier de l'usine Hannart frères, Alphonse Cocheteux, 36 ans, domicilié rue de la Ferme, à Flers-Breucq, s'est fait une piqûre grave à la main droite avec une aiguille de son métier.

Le docteur Butin lui a prescrit un repos de 20 jours.

A qui le livre ? — Un livre de lecture intitulé « Le Roman d'une année », a été trouvé rue Ferrer. Le propriétaire peut le réclamer à la porteuse.

Vol. — A la Maternité, place Fénelon, un bout de tuyau en fonte, de deux mètres environ, a été enlevé la nuit dernière. Les soupçons se sont portés sur certains forains qui remplirent la Place à l'occasion de la Ducasse.

FLERS-BREUCQ

Jeu de boules. — Les membres composant la Commission du Jeu de Boules Jeanne d'Arc, sont priés de se réunir aujourd'hui à 8 heures précises du soir, au presbytère.

Ordre du jour : Questions diverses.

Chorale. — Aujourd'hui mercredi, à 8 heures et demie du soir, aura lieu au local habituel la réunion des membres de la Chorale, pour la Répétition générale.

Présence indispensable.

LEERS

Conseil municipal. — Lundi soir, à 8 h., a eu lieu la première réunion du Conseil sous la présidence de M. Henri Derache, premier adjoint. Le Maire, empêché, s'était fait excuser. Tous les conseillers étaient présents.

Après avoir procédé à la nomination des membres composant les diverses commissions, le Président a donné lecture d'une lettre de l'Administration des Postes proposant l'inscription de la commune pour obtenir, à son rang d'importance, un établissement de facteur-receveur au lieu d'une recette des postes.

Le Conseil municipal, après délibération, estime que l'importance de la commune légitime la création d'une recette qui comprendrait téléphone, télégraphe et confirme sa délibération du 28 août dernier, votant les conditions imposées pour la commune être dotée d'un bureau de postes.

Tir à la perche. — La Société de tir à la perche « La Concorde » avait organisé, dimanche, un tir de 200 francs qui a eu plein succès.

68 concurrents avaient répondu à l'invitation; les principaux oiseaux ont été abattus par MM. Cosman, de Bailleul; Leblanc, de Warcoing; Joveneau, de Templeuve; Dubar de Dottignies.

Accident de travail. — M. Henri Bouvry, demeurant au Petit-Tourcoing, manœuvre de maçon au compte de M. Derycke, passant sur des planches placées au-dessus d'une fosse d'aisance en construction, a fait un faux pas et dans sa chute il s'est fait des contusions à l'épaule droite. 8 jours de repos; docteur Phalempin.

LEERS. — Naissances. — Palmyre Pluquet, au Vert-Bois. — Jules Dubus, à Gibraltar.

TOURCOING

Ni Dieu, ni maître

Qu'est-ce donc qu'on peut bien encore apprendre à des radicaux ? Ils sont gens pétris de progrès, de science et de solidarité. Du moins ils le disent.

Eh bien, voilà : dans les réunions de leurs groupes on leur enseigne la « libre-pensée ». La libre-pensée c'est la grande « incomprise ». Les catholiques croient qu'elle « exclut le sentiment religieux ». Erreur. « La libre-pensée n'est autre chose que l'application de la méthode scientifique aux problèmes moraux, philosophiques et religieux. » En vertu de cette définition qui suppose la mise en équations des « problèmes moraux, philosophiques et religieux » la libre-pensée « rejette toute autorité extérieure ».

Ah ! Ah ! c'est bien là le fond du sac.

Nous y sommes : La libre-pensée « rejette toute autorité extérieure ». En langage clair cela signifie : « Ni Dieu, ni maître. » Et telle est bien, en effet, la synthèse de la libre-pensée lorsqu'elle s'applique à elle-même la méthode scientifique.

Point de Dieu ! Donc, exclusion de tout sentiment religieux.

Point de maître ! Donc, point de société organisée et, comme aboutissement logique, l'anarchie.

Telle est la doctrine enseignée dans les sections de la Solidarité Républicaine et imprimée dans les journaux à la solde de M. Dron et de ses amis. On sera, à présent, édifié.

Le bras broyé dans une carde

M. Adolphe Vanhoutte, 48 ans, demeurant rue Christophe-Colomb, 48, à Roubaix, est le père d'une famille de dix enfants.

Occupé comme débourreur au peignage de Mme veuve Fouan et fils, rue de Roubaix, dans la matinée de mardi il aiguisait une carde. A la suite d'un faux pas, il posa la main droite, pour conserver son équilibre, sur le commutateur, et malheureusement ne sut s'y maintenir.

Tout le bras droit fut happé par le tambour et réduit en bouillie.

Transporté à l'infirmerie de l'usine, le blessé y reçut les soins des docteurs Aerts et Debuchy, tandis qu'on allait quérir une civière pour le conduire à l'Institut Médical de la rue de Roubaix, où le docteur Hautefage pratiqua l'amputation totale du bras.

La cicatrisation de la plaie exigera un repos de trois mois.

La famille de cet infortuné ouvrier a été prévenue avec ménagement du malheur qui l'atteint.

Un audacieux cambriolage

DES MALFAITEURS DÉROBENT POUR 5000 FRANCS D'ARGENTERIE, RUE DE WAILLY.

Un important cambriolage a été commis dans la nuit de lundi à mardi, chez M. Alexandre Joire-Rasson, industriel, rue de Wailly.

M. Joire, accompagné de sa famille, avait quitté Tourcoing il y a quelque temps pour se rendre à Waereghem (Belgique), laissant la surveillance de son habitation au concierge des établissements Masurel frères.

D'audacieux malfaiteurs au courant de cette situation en profitèrent pour cambrioler la maison. Munis d'une pince de paveur dérobée dans un chantier de MM. Masquilier, entrepreneurs, ils exercèrent de violentes pesées sur la porte d'entrée. Bien que celle-ci fut très massive et en bois de chêne, ils réussirent à faire sauter la serrure. A l'intérieur la porte était fermée par une chaîne. Les cambrioleurs la coupèrent au moyen d'une cisaille.

Pénétrant dans l'habitation les voleurs s'éclairèrent de bougies et fouillèrent tous les meubles, jetant pêle-mêle sur le sol tout ce qui n'était pas à leur convenance. Dans les chambres ils firent sauter les serrures des armoires à glace lesquelles contenaient de nombreux couverts en argent pour une valeur de plus de 5000 fr.

Après avoir mis le produit de leurs vols dans des sacs les cambrioleurs se retirèrent.

Ce fut vers 6 heures du matin que le concierge de MM. Masurel s'aperçut du vol. Il avertit M. Broux, commissaire, qui commença aussitôt son enquête. Celle-ci n'a encore donné jusqu'ici aucun résultat.

EXPLOITS D'UN ESCROC

Dans la matinée de jeudi, un individu mis proprement, paraissant âgé d'une cinquantaine d'années, se présentait chez Mme Liétaer-Denorme, marchande de chaussures, rue Carnot, 26. « Je viens, dit-il, de la part de mon patron, M. Jean Duvillier, industriel, rue des Orphelins, pour faire l'achat d'une paire de bottines », et il remit à la commerçante un billet signé de M. Jean Duvillier.

Mme Liétaer, sans défiance, confia trois paires de chaussures américaines d'une valeur de 67 fr. au commissionnaire pour permettre à M. Duvillier de choisir.

Quelques jours plus tard la marchande n'ayant reçu aucune nouvelle, se rendit chez M. Duvillier. Elle fut très étonnée d'apprendre que l'industriel n'avait rien demandé. Mme Lietaer se rendant compte un peu tard qu'elle avait été la victime d'un escroc, alla conter sa mésaventure à M. Guichard, commissaire.

Le magistrat, au cours de son enquête, reçut la plainte d'une nouvelle victime. Le même individu s'était présenté le dimanche 26 mai, chez M. Debrabant, marchand de chaussures, rue de Tournai, de la part de M. Duvillier, demeurant au Nouveau Boulevard.

Employant le même procédé, il se faisait remettre trois paires de bottines d'une valeur de 73 fr. La police de sûreté se mit à la recherche de l'escroc. L'agent Leman apprit que celui-ci avait passé la frontière. C'est un nommé Joseph Walgrain, 47 ans, originaire de Belgique, sans profession. Il a quitté la ville dans la soirée du 30 mai, disant à son logeur qu'il s'en retournait dans son pays.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

Vve BOMMENS-VANZEVEREN, 13, Gde-Place

0278

Concert public. — Les trompettes « La Revanche » exécuteront dimanche 9 juin, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

A nous, pas redoublé, Dumortier. — Au Camp d'Auvours, Ferret. — Polka pour 2 trompettes, Dumortier. — La Couronnée, fantaisie, X. — Fifine, valse, Adnot. — Air varié pour trompette, X.

Les Crick-Sicks se sont réunis mardi soir, à 9 h., salle des fêtes de l'Hospice, dont ils auront dorénavant la disposition pour leurs répétitions. Leur président, M. Léon Manant, au nom de la société, a délicatement félicité M. Duyaburg du succès qu'il a remporté à Paris, comme directeur du Choral Nadaud et lui a remis une gerbe de fleurs. Le président d'honneur, M. Edmond Masurel, pour fêter cette victoire artistique, a offert un punch aux sociétaires.

Accidents de travail. — Ferdinand Demuynck, 13 ans, bacleur, a reçu la baguette du métier sur le pouce gauche; plaie par écrasement. 15 jours de repos; docteur Crommelinck.

— Arthur Decock, 23 ans, peintre, au service de M. Vandendrische, rue des Piats, a fait une chute étant monté sur une échelle. Entorse du poignet gauche. 20 jours de repos; docteur Masure.

Mordu par son cheval. — Un garçon livreur de la Boucherie Moderne, Dsstombes Henri, 38 ans, a été mordu par son cheval dans la rue des Carliers. Il porte une plaie par arrachement du pouce gauche. Le docteur Decouvelaere lui a prescrit 20 jours de repos.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 4 juin 1912

Naissance. — Mariette Tarel, rue d'Anvers, 168.

Mariage. — Joseph Deltour, employé de commerce et Antoinette Verhelle, sans prof.

Décès. — Mélanie Deroose, 76 ans, sans prof., rue de Lille, 128. — Marie Debon, 74 ans, sans prof., rue du Bois, 116. — Omer Mouchart, 29 ans, électricien, rue Nationale, 48. — Jeanne Demets, 1 an, rue de Mulhouse, 3. — Gustave Delbarre, 50 ans, journalier, rue de la Marlière, 77.

RONCQ. — Naissances. — Michel et Marie-Thérèse Ramon, au Blanc-Four. — Emma Duquesne, au Faubourg. — Zoé Vanderbecken, au Pied-de-Bœuf. — Arthur Gilles, au Petit-Roubaix.

Décès. — Jean-Baptiste Crombrugge, 73 ans, lainier, rue de la Vieille-Cour.

MOUVAUX

S'il allait être inférieur !

On n'administre pas une commune avec des calinotades. Nous nous permettons d'en aviser M. Gervais Florin dès le début de son mandat.

Lorsqu'il s'agit de chiffres, il faut les prendre pour ce qu'ils disent. Ils ont un sens strict, fixé par les règles de la comptabilité administrative. On ne peut sérieusement leur en donner un autre. Plaisanter en ces matières, c'est montrer à la population mouvalloise qu'elle s'est trompée en remplaçant l'ancienne municipalité par M. Gervais Florin et ses amis. C'est pourtant ce que vient de faire le nouveau maire.

Le boni, on le sait, est la différence entre la réalisation des ressources communales et les dépenses engagées pendant une année par la municipalité. Il a été, pour 1911, de 21.842 fr. 96. C'est une somme qui n'a jamais été atteinte à Mouvaux.

Sur une entreprise de 25.800 fr. pour le pavage des trottoirs — travail d'urgente nécessité dans une ville jusque-là bien négligée au point de vue de la propreté — M. Bataille a obtenu un rabais de 20 0/0. Cela faisait une économie de plus de 5.000 fr. Est-ce négligeable ?

Qu'on veuille bien noter, de surplus, que dans les villes voisines, des travaux analogues ont été adjugés avec des rabais de 3 à 7 0/0 seulement, et on devra avouer que l'ancien maire n'a pas trop mal mené les affaires de Mouvaux.

Faut-il faire ressortir encore la réalisation, par le prédécesseur de M. Gervais Florin, d'une ristourne de 1.000 francs par la Compagnie du Gaz pour la reprise de vieilles lanternes ? Mais nous dépasserions les limites accordées à cet article.

Si, aujourd'hui, le nouveau maire peut dire : « Je prélève 14.000 francs » pour empêcher les gosses de faire « pipi », l'eau de geler l'hiver et la porte de « l'enfer » laïque de tomber en ruines, il doit en être heureux. Il n'a qu'à se baisser pour les prendre dans la caisse municipale, si bien garnie par son prédécesseur.

Qu'il n'ait pas l'âme assez héroïque pour reconnaître à M. Henri Bataille et à ses collaborateurs un mérite incontestable, nous le comprenons : l'esprit de parti l'aveugle. Mais au moins qu'il se taise, ce sera prudent. Car on l'attend à ses œuvres. C'est sur elles qu'il sera jugé par l'opinion. Quelles souffrances pour sa vanité s'il allait être inférieur à ses devanciers ! Et, il faut bien le dire, ses débuts sont assez misérables...

La grève des menuisiers. — Mardi matin, une trentaine de menuisiers grévistes de Tourcoing, sont venus manifester devant les ateliers de menuiserie, afin d'engager les ouvriers à faire cause commune avec eux.

Chez M. Louis Lefebvre, rue de Lille, 5 ouvriers ont quitté leur travail, réclamant une augmentation de cinq centimes à l'heure.

Chez M. Richard Dhuist, rue de Roubaix, 4 ouvriers et 4 chez MM. Lagache frères, rue Vauban, ont quitté l'atelier, pour se solidariser avec leurs camarades de Tourcoing.

MOUVAUX. — Décès. — Suzanne Mouton, 29 ans, rue de Tourcoing, 110.

Huile de table des Chartreux. — Prix de vente : 2 fr. la bout. et 1 fr. 10 la 1/2 bout.

0235

LILLE

UNE FAMILLE EN DÉTRESSE

Nous avons signalé hier le cas de Mme Emile Labbé, rue d'Arras, cour Gisclon, qui ne pouvant payer son loyer, menacée de l'expulsion, avait, à l'instigation d'un petit groupe d'amis, conduit en grande pompe son modeste mobilier à la mairie.

Cette femme a logé avec ses enfants dans la rue de Ban-de-Wedde et occupera dès aujourd'hui au n° 27 de la rue des Etaques, un logement d'un loyer mensuel de 9 francs que lui procurera le Bureau de bienfaisance. M. le Maire lui a fait parvenir une certaine somme.

Ainsi que nous l'avons dit hier, Mme Labbé touche les secours suivants : allocation du département comme indemnité à la femme et aux enfants d'un militaire, 45 fr. par mois ; secours temporaire de l'assistance publique, 12 fr.; Bureau de bienfaisance, 5 fr. par mois et 4 pains par semaine. Cela fait un total de 62 fr. par mois. Il faut ajouter que cette femme recevait parfois des secours extraordinaires.

Le mobilier du ménage est resté toute la journée dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Il sera transporté aujourd'hui dans le nouveau logement de la rue des Etaques.

Notons que deux des promoteurs de la manifestation de lundi soir ont été gratifiés d'une contravention pour avoir occasionné un rassemblement sur la voie publique.

Une femme écrasée par un automobile

La personne qui fut écrasée mardi soir, dans la rue Jean Levasseur, par un automobile qui faisait machine en arrière, est connue. C'est Mme Philomène Rasson, née Bonnet, 66 ans, rue Charles-Quint, cour de la Peine-Perdue.

Cette femme est la belle-mère de M. Maurice Avrez, employé à la Compagnie des Tramways de Lille. Pris d'un sombre pressentiment, M. Avrez se rendit à la morgue, fut mis en présence du cadavre et le reconnut aussitôt.

DÉPÊCHES de la NUIT

LES ÉMEUTES en Belgique

A LIÉGE

Liége. — Le bourgmestre a pris un arrêté interdisant tout rassemblement sur la voie publique.

Un cortège venant de Seraing a été arrêté aux confins de la ville par un escadron de lanciers et a dû rebrousser chemin.

A partir de 6 heures du soir, un zone neutre a été établie par la garde civique. Toutes les rues avoisinantes des places du Théâtre, Verte et Saint-Lambert sont barrées.

Un fort contingent de socialistes se trouvait à ce moment place du Théâtre ; un groupe d'environ 400 manifestants s'est détaché et a parcouru tout le quartier du Sud.

Les manifestants sont revenus en longeant les boulevards, mais, arrivés près du Pont d'Avray, la police a tenté de les disperser et a dû dégainer.

Une quinzaine de coups de feu ont été tirés, mais personne n'a été atteint.

Au même instant la pluie s'est mise à tomber abondamment et a dispersé complètement les manifestants.

Tous les magasins du centre de la ville ont été fermés à 6 heures du soir.

A Seraing tous les magasins du centre sont également fermés.

L'évêché attaqué

Liége. — Pendant toute la soirée de nouveaux incidents se sont produits dans différents quartiers de la ville.

Les réverbères de plusieurs rues ont été brisées.

A dix heures et demie, une bande de 150 individus se dirigent vers l'évêché, dont ils brisent les vitres.

Des coups de feu sont tirés dans la direction des agents.

La sûreté a arrêté une douzaine d'émeutiers.

A l'église Saint-Jacques, les vitraux ont été brisés ainsi qu'à l'église Saint-Servais.

Les manifestants n'ont pu enfoncer les portes.

A BRUXELLES

Bruxelles, 4 juin. — Vers neuf heures et demie du soir, rue Fosse-aux-Loups, un cortège de plusieurs milliers de manifestants se déroulait, lorsqu'un tramway voulut fendre la foule. Les vitres furent brisées. Un coup de revolver avant été tiré, la voiture fut complètement mise en pièces.

On attaque les églises et les couvents

LA PORTE D'UNE ÉGLISE EST ENFONCÉE

LE TABERNACLE EST BRISÉ

Les manifestants ayant fini avec le tramway se rendent à l'église du Finistère dont ils brisent tous les vitraux. Ils essaient vainement d'y pénétrer.

Toujours en cortège, ils se dirigent vers la gare du Nord, en arrêtant les tramways et en brisant les vitres de ceux qui ne veulent pas arrêter.

Ils parviennent ainsi à l'église Saint-Jean et Nicolas dont ils brisent les vitraux à coups de canne et de revolver.

Ils s'attaquent ensuite à la porte et après un quart d'heure d'efforts, ils parviennent à l'enfoncer. Ils y mettent le feu.

A l'intérieur de l'église les émeutiers ont démoli le tabernacle et brisé un lustre.

Ils rebroussèrent ensuite chemin pour se rendre en ville et gagner la gare du Midi.

Rue Neuve plusieurs magasins ont leurs vitres brisées.

Rue d'Artois, les manifestants s'attaquent au couvent des Pères d'Artois, mais sans réussir à enfoncer la porte.

Enfin ils arrivent bientôt à Anderlecht. Rue Douvry ils éteignent les réverbères et s'attaquent au couvent Saint-Antoine.

Un café situé à proximité est saccagé.

On entend des coups de revolver tirés sur les manifestants qui se dispersent, mais pour revenir bientôt à la charge. Ils se rendent à l'église Saint-Antoine, dont ils brisent les vitraux à coups de pierres, mais ils ne parviennent pas à enfoncer la porte.

Les pompiers viennent d'arriver et essayent de disperser les révolutionnaires en dirigeant sur eux le jet de leur pompe.

La circulation des tramways est complètement interrompue sur les boulevards du Centre.

—o—

Bruxelles, minuit 45. — Les manifestants, toujours en groupe, rue des Capucins, s'attaquent au patronage Saint-Joseph, dont les vitres volent en éclats.

Des coups de revolver sont tirés.

La police et la gendarmerie effectuent des charges.

Plusieurs manifestants sont blessés.

On arrête en masse. Les émeutiers s'enfuient de tous les côtés.

A ce moment la pluie tombe en abondance.

On espère qu'elle empêchera les manifestants de se reformer en bande.

DANS LE CENTRE

L'effervescence est considérable. La grève est générale.

Des manifestations catholiques ont été interdites à **MONS** et à **DOUR**, par crainte de troubles.

Une colonne de 1.500 grévistes s'est rendue à la gare de Bouvy pour inviter les ouvriers venant des Flandres de ne pas se rendre au travail.

Le conseil a été suivi et les flamands sont retournés chez eux.

Le personnel des tramways électriques s'est mis en grève. Deux cents grévistes sont partis pour le dépôt de Maiemont, afin d'empêcher la sortie des voitures.

Les résultats de Bruxelles

Bruxelles. — On a proclamé mardi soir les résultats de Bruxelles pour l'élection de la Chambre.

Sont élus : **12 catholiques, 8 libéraux, 6 socialistes.**

MM. Paul Janson, Hymans, Vanderwelde et les ministres Reuken et Carton de Wiart sont parmi les réélus.

La composition de la Chambre est telle que celle que nous avons indiquée hier.

La composition du Sénat

Les résultats officiels pour le Sénat ont été connus dans la soirée.

L'ancien Sénat comprenait 64 catholiques et 46 libéraux ou socialistes, soit 18 voix de majorité absolue.

Il y avait 93 sénateurs à élire dimanche, dont 10 nouveaux.

Les catholiques obtiennent 54 sièges et les libéraux et socialistes 39.

Le mois prochain, les conseils provinciaux, à leur tour, désigneront un certain nombre de sénateurs.

Le gouvernement dispose jusqu'à présent au Sénat d'une majorité de 15 voix, qui sera sûrement augmentée.

Parmi les élus on remarque les ministres et MM. Wierner et Pollaert, libéraux.

Tous nos lecteurs nous câblent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai !

vise

AU MAROC

LE COLONEL GOURAUD PROMU

Paris. — Le colonel Gouraud, commandant le 1er régiment de marche d'infanterie coloniale, est nommé général de brigade.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 4 JUIN 1912

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES

	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 %, 2e série	— —	86 75
Bruxelles 1902, 2,50 %	— —	— —
Bruxelles 1905, 2 % lib.	— —	78 —
Anvers 1887, 2,50 %	85 —	84 50
Anvers 1903, 2 %	78 —	77 75
Gand, 2 %	— —	69 75
Liège 1860, 3 %	— —	129 —
Liège 1897, 2 %	— —	69 —
Liège 1905, 2 %	— —	76 —
Congo lots 1888	— —	79 50

CHARBONNAGES

	Ouvert.	Clôt.
Abhloz et Bon F.	865 —	875 —
Amercœur (mars 1910)	— —	2319 —
Anderlues (30 septemb. 1910)	— —	— —
Bernissart (1er avril 1910)	595 —	588 —
Bois-d'Avroy (4 avril 1910)	— —	907 50
Bois Saint-Ghislain, act. pr.	— —	91 —
B.-E. Lambusart (2 nov. 1910)	— —	— —
Borinage Central (2 nov. 09)	— —	550 —
Charbon. belge (15 avril 1909)	— —	450 —
Chevalière à Dour (2 mai 10)	4750 —	4755 —
Ce Furstemberg p., 1er mai 10	— —	195 —
Ce Furstemberg n., 1er mai 09	102 50	105 —
Concorde (1er mai 1910)	— —	1835 —
Couch. du Flénu, 1er av. 09	— —	— —
Courcelles Nord (1er mai 10)	— —	2045 —
Espérance B.-F. (2 août 10)	— —	739 —
Fontaine Lévêque (2 mai 10)	— —	— —
Gouffre (14 avril 1910)	— —	— —
Grand Buisson (3 janv. 1911)	3040 —	3035 —
G. Machine à Dour (31 d. 08)	— —	— —
G. Mambourg (15 mars 1909)	347 50	342 50
Ham-sur-Sambre (1er juin 10)	550 —	551 —
Hazard (2 mai 1910)	855 —	840 —
Horloz (3 octobre 1909)	2000 —	1995 —
Hornu et Wasm. (31 mars 10)	9050 —	9000 —
H. Unies de Charl. (2 nov. 09)	— —	755 —
Kessales (31 mars 1910)	— —	1385 —
La Haye (31 octobre 1910)	766 —	739 —
La Louvière-Sart (15 avr.09)	230 —	274 —
Levant du Flénu, 31 mars 10	— —	537 50
Marchiennes (2 avril 1909)	— —	— —
Mariémont (1er février 10)	— —	— —
Noël Sart culpart (2 nov.10)	— —	3670 —
Nord d.Charleroi, 1er juin 10	— —	3200 —
N. d. Rieu d. Cœur, 1er d.08	— —	— —
Patience Beauj. (3 août 10)	— —	729 —
Poirier (1er avril 10)	— —	— —
Prod. du Flénu (1er mars 10)	— —	— —
Réunis de Charl. 1er juin 10	— —	1917 50
Sacré-Madame (2 mai 10)	— —	— —
Trieu-Kaisin (1er octobre 10)	— —	1105 —
Unis-Ouest-Mons (2 avr. 10)	— —	— —
Wilhem-Sophia (1er nov. 10)	— —	— —
Kaïping p. (novembre 1910)	45 —	45 50

METALLURGIES

	Ouvert.	Clôt.
Angleur (3 décemb. 1910)	1230 —	1217 —
Aumetz-la-Paix (2 déc. 10)	— —	— —
Cockeril (7 novembre 1910)	1940 —	1942 —
Nicolaïef privil.	— —	— —
— ordinaire (15 mai 09)	— —	— —
Ougrée (3 août 1910)	1650 —	1655 —
Providence Russe (11 oct. 10)	— —	496 50
Sarrebruck (31 oct. 1910)	— —	— —
Sambre-Moselle p. (30nov.08)	815 —	805 —
Sambre-Moselle o.	— —	334 —
T. d. Konstantin c.(10 fév.10)	692 —	693 —
T. d. Konstantin j. —	— —	1899 —

ZINC

	Ouvert.	Clôt.
Asturienne (3 juin 1910)	— —	5500 —
Austro-Belge (5 nov. 1910)	— —	— —
Djebels (1er juillet 1909)	— —	— —
Nebida (1er nov. 1909)	410 —	411 —
Nlle montagne pr. (janv. 11)	630 —	635 —
Nlle Montagne or. —	440 —	439 —
Vieille Montagne (10 nov. 10)	— —	940 —

DIVERSES ET ETRANGÈRES

	Ouvert.	Clôt.
All. Dallbusch (15 av. 1910)	— —	1098 —
All. Mine Stolberg (3 juin 10)	— —	— —
All. Zinc de Silésie (7 mai 10)	— —	1455 —
Fr. Métropolitain (3 juill. 07)	— —	637 —
Dniéprovienne (15 janv. 11)	2468 —	2455 —
Kolomna (17 juin 1910)	— —	— —
Métal Russ.Belge (28 fév. 11)	1775 —	1760 —